



**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 6 novembre 2013 à 19 h 30 au siège social de la
Commission scolaire de la Côte-du-Sud**

Sont présentes: Mesdames Amélie Pelletier, Nathalie Tremblay, Nadine Demers, France Létourneau, Stéphanie Fillion, Sonia Goupil et Caroline Isabelle

Sont absentes: Mesdames Élane Boulanger, Johanne Laliberté et Marie-Josée Neault

Est également absente : Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle souhaitent la bienvenue aux membres du comité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadine Demers, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants : ajouter 6.1 : Présidence du comité et au point 14.1, ajouter : Demande d'accès à l'information (rechercheurs de la CAQ).

Adopté.-

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de tableau est fait pour présenter les nouveaux membres.

4. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents confirment le quorum.

Adopté.-

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 24 AVRIL 2013

Une lecture préalable du compte rendu du 24 avril 2013 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Nadine Demers, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

6. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 24 AVRIL 2013

Aucun suivi au compte rendu. Madame Nadine Demers nous demande des informations sur le fonctionnement de la maternelle 4 ans à Saint-Malachie et sur la suite à donner dans notre commission scolaire pour la prochaine année. Madame Caroline Isabelle nous informe que les balises de gestion pour la prochaine année ne sont pas encore connues. Nous ne savons pas encore si d'autres maternelles 4 ans seront mises en place sur notre territoire et combien de groupes seront financés par le MELS.

Au sujet du fonctionnement actuel du groupe de Saint-Malachie, tous les acteurs sont en appropriation de ce nouveau programme. Pour le moment, tout semble bien se dérouler. Des questions restent à clarifier pour la prochaine année, dont l'appartenance de la clientèle en ce qui concerne les services professionnels, notamment au les services en orthophonie. Les balises actuelles sont que le CSSS à la responsabilité de desservir la clientèle âgée entre 0 à 5 ans ou jusqu'à l'entrée en milieu scolaire. Pour cette année, le comité local MSSS-MELS a convenu de ne rien changer. Le CSSS assurera les services pour les élèves qui fréquentent la maternelle 4 ans.

6.1 PRÉSIDENCE DU COMITÉ

Étant donné que Madame Amélie Pelletier a effectué son mandat de deux ans comme présidente du comité consultatif des services aux élèves hdaa, nous devons procéder « à l'élection » d'une nouvelle personne ou à la réélection pour les deux prochaines années. Sur proposition de madame France Létourneau, madame Amélie Pelletier poursuit à la présidence du comité pour les deux prochaines années.

Adopté.-

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle fait une lecture sommaire des règles de régie interne du comité consultatif des services aux élèves hdaa. Les points suivants sont discutés :

- Mandat du comité;
- Membres;
- Durée du mandat;
- Rôle des membres.

8. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA.

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle informe les membres parents qu'ils ont à remplir le formulaire des frais de déplacement à chaque rencontre afin d'être remboursés. Aussi, elle précise que si des frais de gardiennage sont nécessaires à leur participation au comité, ceux-ci peuvent être remboursés.

9. ORGANISATION DES SERVICES EN CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE AU PRIMAIRE ET BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA INTÉGRÉS AU PRIMAIRE 2013-2014.

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente deux documents. Dans un premier temps, le tableau des services en classe d'adaptation scolaire est présenté. Les membres questionnent les éléments constitutifs du tableau, dont la définition et le financement relatif aux codes de difficulté reconnus ou non par le MELS. L'investissement total au 30 septembre 2013 s'élève à 1 543 266,68 \$. Ce montant inclut les services enseignants, spécialistes et de soutien (T.E.S. et P.E.H.).

Le deuxième document présenté concerne l'allocation aux élèves hdaa au préscolaire et primaire pour l'année 2013-2014 en date du 30 septembre 2013. Madame Caroline Isabelle explique les différents éléments du tableau, c'est-à-dire les allocations du MELS, l'estimation qui est faite par rapport aux services à mettre en place en mars 2013 et les services réellement mis en place au 30 septembre 2013.

Les allocations du MELS servant à mettre en place des services adaptés aux élèves hdaa représentent une somme de 4 306 072 \$. En date du 30 septembre 2013, un montant de 4 471 234,67 \$ est investi pour les services aux élèves intégrés et pour les services en classe d'adaptation scolaire. Ce montant se décline de la façon suivante :

- Classe d'adaptation scolaire : 1 670 489,54 \$
 - 11 enseignants : 856 405 \$ (et un enseignant dans la mesure 30361, pour 77 855 \$);
 - 2,6341 spécialistes : 205 077,86 \$;
 - T.E.S. et P.E.H. 609 006,68 \$.
- Élèves intégrés handicapés ou en troubles graves du comportement : 1 185 789,13 \$
 - Orthopédagogie : 266 958,45 \$;
 - T.E.S. et P.E.H. 918 830,68 \$;
 - Réserve pour les cas d'élèves qui arrivent en cours d'année : (155 710 \$).
- Élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage : 1 546 445 \$
 - Troubles de comportement : 67 200 \$ (réserve de 88 510 \$);
 - Troubles ou difficultés d'apprentissage (orthopédagogie) : 1 479 245 \$.
- Ententes de scolarisation (CPPQ) : 68 511 \$.

Il est important de noter que ces montants n'incluent pas les services professionnels offerts dans les écoles (psychologie, orthophonie, etc.) ni les services du transport.

10. ORGANISATION DES SERVICES EN CLASSE CFA AU SECONDAIRE 2013-2014

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau des services en classe CFA au secondaire pour l'année scolaire 2013-2014. Le financement initial du MELS pour desservir ces classes (32 élèves reconnus handicapés lourds) s'élève à 508 166,40 \$. Les services mis en place au 30 septembre 2013 s'élèvent à 698 705,47 \$. Ceci signifie un déficit de près de 200 000 \$ (190 539,07 \$).

11. MESURES 30364 : RESSOURCES PROFESSIONNELLES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

Madame Caroline Isabelle informe les membres que cette année, l'allocation de la mesure 30364 s'élève à 42 668 \$. Depuis le mois d'août 2013, 14 heures par semaine de service en orthophonie ont été ajoutées aux pôles 1, 2 et 3 ainsi que 3,5 heures par semaine en psychologie au pôle 7. Ces postes réguliers représentent un investissement de plus de 42 000 \$.

12. MESURES 30361 : SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE POUR LES ÉLÈVES QUI PRÉSENTENT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Madame Caroline Isabelle nous entretient sur le suivi de la mesure mise en place depuis la nouvelle entente de convention collective des enseignants. Cette année, la mesure représente un ajout au financement de la commission scolaire de 212 741 \$. Les projets financés par cette mesure sont les suivants :

- Cheminement particulier adapté à l'école secondaire de Saint-Charles : 50 000 \$;
- 12^e Classe d'adaptation scolaire (à l'école de Beaubien) : 85 774 \$;
- Écoles à deux groupes (classes à triples niveaux) : 31 432 \$;
- Écoles secondaires où les groupes de Cheminement particulier et de Formation préparatoire au travail sont jumelés (Bon-Pasteur, Saint-Paul et La Rencontre) : 24 000 \$.

L'investissement prévu s'élève à 191 206 \$. Le résiduel de plus de 21 000\$ sera utilisé pour les besoins émergents en cours d'année scolaire.

13. COMITÉ DE PARENTS

Madame Amélie Pelletier nous informe que la première et seule rencontre du comité de parents a eu lieu il y a environ deux semaines. Cette rencontre a été majoritairement consacrée aux élections pour les différentes représentations. Sur un total de 42 sièges au comité de parents, 35 sont occupés. Ceci constitue presque un record de participation.

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Demande d'accès à l'information (recherchistes de la CAQ). Cette demande d'accès n'a pu être répondue en totalité par la commission scolaire. En effet, les informations demandées ne pouvaient être documentées dans leur ensemble. La demande concernait les services aux élèves hdaa dont ; le nombre d'élèves hdaa, les services offerts à ces élèves, les élèves pour qui les besoins n'ont pu être répondus en totalité par les services offerts, le nombre de rencontres, etc. La commission scolaire a transféré les informations documentées.

15. CORRESPONDANCE

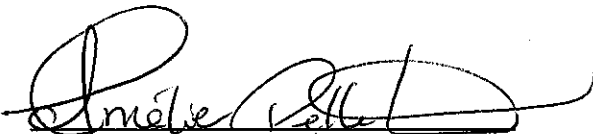
Aucune correspondance.

16. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES


Les prochaines rencontres seront le 5 février 2014, le 23 avril 2014 et le 11 juin 2014.

17. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21 h 15, proposée par madame Sonia Goupil.



Madame Amélie Pelletier, présidente



Madame Caroline Isabelle, secrétaire par intérim